

# Val d'Amboise

DECEMBRE 2006 - NUMERO 12

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

5 Le dossier

## Quarante ans d'intercommunalité



©2006 mauriciozenghish.fr

- 2 **Edito**
- 3 **L'actu en revue**  
L'amorce d'une solution sur la RD 952
- 8 **Conseil communautaire**  
Comptes-rendus des Conseils des 21 septembre et 9 novembre 2006
- 10 **Travaux**  
Le multi-accueil nord... se dessine
- 11 **Val d'Amboise pratique**  
Les assistantes maternelles prennent le relais
- 13 **A découvrir**  
Val de Loire et Patrimoine mondial La Loire à vélo... et autour
- 14 **Une page d'histoire**  
La famille de la Mothe Villebret à Souvigny-de-Touraine
- 16 **Les rendez-vous**



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Edito

Le 27 septembre 1966, le district d'Amboise voyait le jour à l'initiative de Messieurs Michel Debré, Charles Crépin et Germain Baron, alors maires d'Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse. En quarante années de vie districale, puis communautaire, le paysage

géographique, économique, humain des communes fondatrices de Val d'Amboise évoluera profondément.

En 1966, il faut profiter de la décentralisation industrielle et accueillir des entreprises. Amboise ne disposant pas de terrains à vocation industrielle, ni de voies de communication adéquates, Pocé-sur-Cisse et Nazelles, mieux desservies par la RN 152 et la SNCF, accueilleront Pfizer, NRC, Armco dans la plaine alluviale. Ce « boom » industriel génère un rapide essor démographique. A Nazelles, le quartier de Vilvent voit fleurir une opération immobilière de plus de 300 logements. Du jamais vu !

Amboise ne doit pas rester à la traîne : son contournement à l'Est par la D 31 et la construction d'un second pont sur la Loire (aujourd'hui pont Michel Debré), ouvrent de nouvelles perspectives industrielles et urbaines. Ainsi naissent la Boitardière et, non loin de là, le quartier de la Verrerie, destiné à accueillir les employés de l'entreprise Dassault, attendue sur la zone d'activités. L'entreprise ne viendra pas et la Verrerie accueillera d'autres familles.

Pendant ce temps, Pocé voit grandir Pfizer. A Nazelles, la zone des Poujeaux se lotit rapidement. La municipalité obtient de la SNCF la construction du passage souterrain du boulevard des Platanes et la réalisation d'un pont à l'Ouest de la zone des

Poujeaux. Elle construit à ses frais, la route (aujourd'hui départementale) qui reliera directement la Grange Rouge à la RN 152.

Entre les trois communes, la solidarité ne règne pas toujours. Pocé et Nazelles « laisseront » se construire dans un même secteur les collèges Choiseul et Malraux d'Amboise, laissant leur rive dépourvue d'un tel équipement... Après les efforts conjoints en faveur du développement économique, on aurait attendu plus de solidarité et de compréhension...

Chargé en 1974, puis Cangey, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine en 1996, rejoignent le district. Une taxe professionnelle de zone est instituée, chaque commune conservant sa propre taxe, pour financer le budget communautaire et de nouvelles compétences. Peu après, l'instauration d'un plan d'intérêt général (PIG), suivi d'un plan de prévention des risques (PPR), gèle le développement des zones de Pocé et Nazelles, situées en zone inondable. Les regards se tournent vers la Boitardière. Cette contrainte s'accompagne d'une évolution forcée et rapide des esprits : passage en communauté de communes, en 2002, puis à la taxe professionnelle unique, en 2003. Chaque commune reçoit désormais une dotation annuelle égale au revenu de sa taxe professionnelle 2002. Val d'Amboise, qui dispose du surplus pour financer les compétences déléguées par les communes, engage aujourd'hui une étude pour redéfinir un projet de territoire qui corresponde à une vision plus communautaire.

Le Président,

## Val d'Amboise info n°12 Décembre 2006

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes Val d'Amboise**

### Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

**Adresse postale** : BP 308  
37403 Amboise Cedex

**Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise  
Nazelles-Négron  
Tél : 0 247 234 744 – Fax : 0 247 234 750  
Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

**Directeur de la publication** : Claude Courgeau

**Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon

**Conception / mise en pages** : Projectil

**Rédaction** : Sandra Lagedamon

Remerciements à Thérèse Gallo Villa, aux services de Val d'Amboise et au service communication de la ville d'Amboise pour leur contribution.

**Comité de lecture** : Chantal Alexandre, Alain Fougeron, Pierre Bordier, Colette Bourreau, Claude Courgeau, Denis Courtois

**Photos** : service communication de Val

d'Amboise, office de tourisme Val

d'Amboise, J-C Louet, Colette Bourreau

**Illustrations / infographie** : CG 37, Cabinet

d'architecte Malardel, Mauricio Cordero

(mauricio@zenglish.fr)

**Impression** : Numeriscann 37

**Distribution** : ADM

**Tirage** : 11 400 exemplaires

## Contacter les services et structures de Val d'Amboise



VAL D'AMBOISE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron  
Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

#### Accueil

**Secrétariat général**

**Services techniques**

**(assainissement, travaux, déchets)**

**Service développement**

**économique et tourisme**

**Service communication**

**Service comptabilité**

**Service du personnel**

**Secrétariat petite enfance**

Tél : 0 247 234 744

Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

### Crèche "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Courriel : creche.ccva@wanadoo.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de  
7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à  
18h00.

Permanences inscriptions : lundi et  
jeudi de 14h30 à 18h00.

### Relais assistantes maternelles

**Antenne sud**, 4 allée des tilleuls à  
Amboise

Tél : 0 247 578 852

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : lundi, mercredi,  
jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de  
13h30 à 17h30.

**Antenne nord**, 15 rue de Perreux à  
Nazelles-Négron

Tél : 0 247 570 419

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : mardi de 13h30 à  
17h30.

## L'amorce d'une solution sur la RD 952

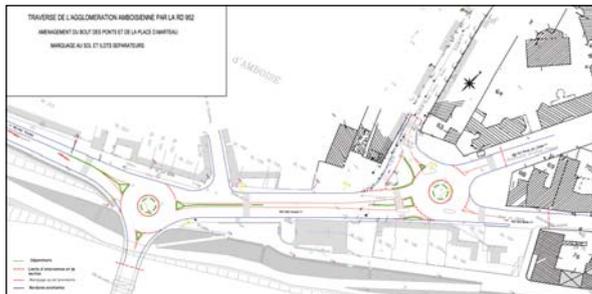
Le conseil général réalise des travaux d'aménagement provisoire au Bout-des-Ponts et place Désiré Marteau, à Amboise.

### Objectif : améliorer la circulation dans le secteur.

Deux carrefours giratoires sont prévus sur la RD 952, au Bout-des-Ponts et au croisement avec la RD 431. Entre les deux ouvrages, afin de limiter la vitesse, la chaussée est réduite à deux voies (laissant la possibilité de créer ultérieurement une ou deux voies cyclables). D'une largeur de 8 mètres, la voirie, de même que les ronds-points dont le rayon est adapté, autorisera le passage des bus et des convois exceptionnels.

#### Circulation modifiée

Les automobilistes arrivant d'Amboise par le pont ou de Nazelles-Négron par la RD 952, et souhaitant emprunter la rue d'Amboise à Nazelles-Négron, vont changer leurs habitudes : le tourne-à-gauche devant être supprimé, ils devront faire demi-tour au rond-point situé au croisement avec la RD 431.



L'ensemble des aménagements, matérialisés par des installations légères, îlots séparateurs et marquage de couleur jaune, sera testé pendant quelques mois, avec de possibles ajustements.

Restez vigilants en abordant le secteur.

### Rue des Sables

Le croisement de la RD 952 avec la rue des Sables desservira dans quelques mois les Espaces Saint-Maurice, à Nazelles-Négron. Avec les entreprises déjà présentes, près de 200 personnes travailleront dans le secteur l'emprunteront, auxquelles viendra s'ajouter la clientèle du futur pôle commercial.

Il est nécessaire de prévoir des aménagements adaptés.

La configuration du terrain n'autorisant pas la création d'un rond-point, l'option " feu tricolore " a été préconisée par la direction des infrastructures et des transports du conseil général.

## Quelle stratégie touristique ?

La convention liant Val d'Amboise à l'office de tourisme arrivait à son terme à la mi-décembre. Souhaitant mettre à profit cette échéance pour mieux définir le cadre de sa compétence tourisme, la communauté de communes, qui subventionne le fonctionnement de l'office (115 000 € en 2006), a adressé à l'ensemble des acteurs locaux un état des lieux intitulé "Quelle stratégie touristique pour Val d'Amboise ?". S'appuyant sur des diagnostics chiffrés existants (réalisés notamment par l'Observatoire économique de Touraine et des territoires de 1995 à 2005) et sur le partage de l'expérience d'autres territoires, ce document, édité à 500 exemplaires, invite l'ensemble des acteurs touristiques à réfléchir aux orientations à privilégier pour faire d'Amboise et sa région une "destination de tourisme durable".

### Plus d'infos :

Service développement économique et tourisme

Marie-Line Deslandes

Tél : 02 47 23 47 93

Courriel : mldeslandes.dialecto@cc-valdamboise.fr

## Espaces Saint-Maurice

**En octobre dernier, la société France Littoral Construction, retenue pour aménager les Espaces Saint-Maurice, a invité quelques élus de la communauté de communes à visiter, à Loches et à Tours, plusieurs enseignes désireuses d'investir les futurs locaux commerciaux.**

Le 22 novembre, une délégation Val d'Amboisienne s'est ensuite rendue en région nantaise pour découvrir des immeubles de bureaux et des zones d'activités réalisés par l'entreprise, spécialisée dans l'immobilier d'affaires. Elle a été sensible à l'esthétique et



à la qualité de ces ensembles, qui avaient motivé son choix lors de la sélection du promoteur.

Après l'avoir soumis au bureau de Val d'Amboise pour information, France Littoral Construction présentera avant la fin de l'année un dossier de demande d'autorisation à la commission départementale d'équipement commercial (CDEC).

## Embarquement pour l'Internet !

En septembre et octobre, près de **550 habitants d'Amboise et sa région se sont inscrits aux formations "Visa internet" et "Visa bureautique"** mises en place à l'initiative de la Communauté de communes Val d'Amboise.



Les participants aux visas disposent de trois séances de trois heures pour se familiariser avec internet ou les logiciels de bureautique... Les formations sont financées par la Région et le Fonds social européen, mais il revient aux collectivités locales, telles Val d'Amboise, de les mettre en place sur leur territoire. Pour découvrir d'autres formations du réseau "libres savoirs", rendez-vous page 12.

Compte tenu du nombre important de participants - Val d'Amboise détiendrait un record régional selon la Cefim qui assure la formation ! - les parcours pédagogiques ont été programmés d'octobre 2006 à janvier 2007.

La formation se déroule dans des salles mises à disposition par les communes (Nazelles-Négron et Pocé-sur-Cisse) ou sur les bancs du Nautibus, garé depuis plusieurs semaines à deux pas de la mairie de Chargé. Elle donnera lieu à une remise officielle de "visas", le 31 janvier 2007.



Le Nautibus, espace de formation mobile de la Cefim, est coiffé d'une antenne satellite pour se connecter à l'internet haut-débit. Il peut accueillir jusqu'à quinze stagiaires.

## De nouveaux horizons

### Découvrir d'autres cultures !



**Astrid, ingénieur à la retraite, peintre à ses heures, habite Amboise.**

"Je savais me servir d'un ordinateur, mais je n'avais jamais navigué sur internet. Désormais, je vais pouvoir avoir plus de contacts avec ma sœur, qui vit en Allemagne, et correspondre instantanément avec les amis que je compte dans le monde entier. Je rêvais de visiter la bibliothèque d'Alexandrie et les plus grands musées : je vais pouvoir le faire, tranquillement, de chez moi ! J'ai aussi appris

à construire des pages internet, et je vais créer un site pour présenter mes tableaux..."

### Pour le côté pratique

**Nicole et Jean-Marc ont cédé leur commerce orléanais pour emménager à Amboise, il y a quatre mois.**

"Nous utilisons notre PC à des fins professionnelles et l'on n'avait pas un moment pour aller sur internet ! Dès notre inscription au visa, nous avons souscrit un abonnement illimité, pour pouvoir mettre en pratique immédiatement ce que l'on apprenait. Nous correspondons plus régulièrement avec nos enfants et nos parents éloignés. Internet est également un allié lorsqu'on s'intéresse à l'actualité... ou bien que l'on cherche à dénicher les meilleurs tarifs pour voyager".





# Quarante ans d'intercommunalité

Le 27 septembre 1966 naissait le district d'Amboise, réunissant les villes d'Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse autour d'un objectif commun : garantir un développement local harmonieux et assurer la gestion concertée de services essentiels à la vie des communes. S'appuyant sur le dynamisme des Trente glorieuses, le district s'est doté d'équipements modernes et a œuvré au développement de l'activité industrielle, qui représentait déjà le point d'orgue de son action.

Il a progressivement acquis de nouvelles compétences et accueilli de nouvelles communes, jusqu'à sa transformation en Communauté de communes, le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Aujourd'hui, Val d'Amboise engage une réflexion relative à son projet de territoire.

## Dès 1964...

Au sein du canton (1), les communes d'Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse constituent un syndicat d'assainissement. Cette amorce de collaboration se renforce en 1966 avec la création du district d'Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse. Depuis le 5 janvier 1959 en effet, l'Etat encourage les communes ou syndicats de communes à constituer des districts pour réaliser en concertation les équipements nécessaires à leur développement, et gérer en commun un certain nombre de services.

Le district d'Amboise est administré par un conseil où siègent les délégués des trois communes membres, désignés par leurs conseils municipaux respectifs. Sa composition a été établie de manière à préserver l'autonomie des deux communes les moins peuplées : parmi les quinze membres du conseil, on compte sept délégués d'Amboise, cinq de Nazelles et trois de Pocé-sur-Cisse. Les deux communes, à condition de faire alliance, disposent de la majorité...

(1) le canton d'Amboise regroupe alors Cangey, Nazelles, Négron (Nazelles et Négron fusionnent en 1971), Montreuil-en-Touraine, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes au nord de la Loire, et Chargé, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine au sud.

## Les "heures" de la coopération intercommunale

De l'extension de l'hôtel de ville d'Amboise, dont l'emprunt fut remboursé par Amboise et où le district siégea 32 années, à la récente constitution par Val d'Amboise, d'une réserve foncière à vocation économique de près de cent hectares à la Boitardière, mettez à l'épreuve votre connaissance de l'histoire intercommunale !

### 27 septembre 1966 :

Un arrêté préfectoral crée le district urbain d'Amboise", autour d'Amboise, Nazelles et Pocé-sur-Cisse.

### 8 octobre 1966 :

Le conseil de district tient sa première séance, présidé par Michel Debré, maire d'Amboise de 1966 à 1989, conseiller général du canton de 1951 à 1970, puis de 1976 à 1992.

### De 1969 à 1970 :

L'hôtel de ville d'Amboise, qui accueillera aussi le district, s'élève sur un terrain acquis à l'initiative du prédécesseur de Michel Debré, d'après les plans de Bernard Vitry, architecte en chef des Monuments historiques. Il est inauguré le 15 février 1970.

### 1972 :

Le district réalise la station d'épuration de la Verrerie, à Amboise.

### 1974 :

La commune de Chargé adhère au district.

### 1978 :

Le district réalise la station d'épuration de la Varenne, à Amboise.

### 1991 :

Le district réalise la station d'épuration de la Croix-Saint-Jean, à Pocé-sur-Cisse.

### 1996 :

Trois nouvelles communes rejoignent le district : Souvigny de Touraine, Cangey et Saint-Règle.

### 2000 :

Les communes de Neuillé-le-Lierre et de Noizay adhèrent au district.

La station d'épuration de la Croix-Saint-Jean est réaménagée.

### 2001 :

Le district gère la crèche "Les Bouts d'Chou".

### 2002 :

Le 1<sup>er</sup> janvier, le district urbain d'Amboise se transforme en communauté de com-

munes, sous le nom de Val d'Amboise.

"Val" exprime l'espace compris entre les coteaux nord et sud de la Loire, ainsi que la multitude de vallées et vallons essaimés sur le territoire intercommunal ; "d'Amboise" est un hommage au passé historique, artistique, et au rayonnement de la ville centre de la communauté de communes.

Val d'Amboise, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), exerce dès cette date les compétences déléguées par ses communes membres.

La communauté de communes achève la reconstruction de la station d'épuration de la Varenne, à Amboise.

Val d'Amboise fait l'acquisition du site des anciens établissements Mabilles, fabricant de charpente métallique, à Nazelles-Négron.

### 2003 :

Après les avoir réhabilités, la communauté de communes transfère son siège dans les anciens bureaux Mabilles. Elle y accueille bientôt les antennes décentralisées de la chambre de commerce et d'industrie de Touraine et de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire, et loue des bureaux à des entreprises.

La station d'épuration de la Verrerie est désaffectée.

### 9 décembre 2004 :

Dans le cadre de son action en faveur du développement économique, Val d'Amboise aménage et soutient l'ouverture d'une boulangerie à Neuillé-le-Lierre.



### D'une rive à l'autre

La mairie d'Amboise a accueilli le siège du district, puis de la communauté de communes de 1970 à 2001. A cette date, Val d'Amboise a changé de rive pour emménager dans des bureaux provisoires rue des Girois, à Nazelles-Négron, puis dans les locaux administratifs réhabilités de l'ancienne usine de charpente Mabilles, située 9 bis rue d'Amboise, sur la zone d'activités de Saint-Maurice.

# L'évolution des compétences

Lors de sa création, le district reprend la compétence assainissement qui relevait du syndicat créé deux ans plus tôt. De 10 kilomètres en 1966, le réseau passe à 159 kilomètres en 2006 !

Il adopte également de nouvelles compétences : le traitement des ordures ménagères, la construction de voies nou-



Les rencontres des chorales scolaires ont réuni près de 300 écoliers en 2006.

velles, la réalisation d'un nouveau centre administratif (l'extension moderne de la mairie d'Amboise), et l'équipement de la zone industrielle de la Boitardière. Grâce à une réglementation alors très favorable aux groupements de communes, le district bénéficie d'une majoration de l'ordre de 20 % des subventions allouées par l'Etat pour mener à bien ces projets.

Dès l'origine, la constitution de réserves foncières et le soutien à l'activité économique se trouvent au centre des préoccupations de la collectivité, comme en témoigne l'édition de 1970 du bulletin "Amboise notre ville" où l'on peut lire que "la création de la zone industrielle est l'un des intérêts essentiels du district".

Les interventions du district ont contribué à faire de Val d'Amboise le deuxième pôle industriel d'Indre-et-Loire, et la communauté de communes poursuit aujourd'hui cette action.

Val d'Amboise ouvre de nouvelles perspectives à la zone d'activités Saint-Maurice.



Le travail mené par les commissions culture, développement touristique et petite enfance, compétences adoptées plus récemment, donne également lieu à des projets structurants pour la collectivité : promotion de la musique auprès des scolaires, financement de l'office de tourisme pour soutenir un secteur d'activité essentiel à l'économie locale, développement des modes d'accueil pour les enfants âgés de 0 à 3 ans.

## Repères

**1989:**

Un service de location de livres scolaires pour les lycéens voit le jour. Il sera effectif jusqu'en 2001.

**1999:**

Le district prend une nouvelle compétence, le soutien aux associations d'enseignement de la musique et la participation à la gestion et au fonctionnement de l'office de tourisme.

**2000:**

Le district adopte la compétence petite enfance.

**2005:**

Au 1<sup>er</sup> janvier, la communauté de communes reprend la compétence ordures ménagères assumée auparavant par le SICED.

## Compétences actuelles :

Aménagement de l'espace communautaire • Développement économique • Protection et mise en valeur de l'environnement • Petite enfance (accueil des enfants de moins de 3 ans) • Culture (soutien aux écoles de musique) • Politique du logement social et du cadre de vie • Voirie d'intérêt communautaire • Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

## De nouvelles perspectives

Enjointe par l'Etat à envisager une fusion avec la communauté de communes des Deux Rives, sollicitée par la ville d'Amboise pour reprendre la compétence piscine notamment, **Val d'Amboise doit**

**aujourd'hui renouveler son projet de territoire.** Avec un enjeu de taille : **développer les services à la population, et en répartir équitablement la charge entre communes et communauté...**

En 2005, la communauté de communes avait déjà confié au cabinet de conseil Stratorial Finances une étude dont l'objectif était d'appréhender ses perspectives de développement à moyen terme et leurs implications financières.

Aujourd'hui, elle consacre une enveloppe de 21 000 euros à un audit plus global, relatif à son projet de territoire. Stratorial Finances rencontre actuellement

les élus de l'ensemble des communes de Val d'Amboise, et ceux des Deux Rives qui le souhaitent, pour aider la collectivité à répondre aux questions suivantes :

- Quel projet pour le territoire et quel périmètre ?
- Quelle répartition des rôles entre la communauté et les communes ?
- Quels moyens respectifs pour assurer le financement des compétences correspondantes ?

- Quelles relations financières entre la communauté et les communes ?

Le cabinet de conseil se fondera sur les informations recueillies dans chaque commune et sur la situation de collectivités comparables au plan régional et national pour élaborer plusieurs scénarios d'évolution. Il rendra ses premières conclusions à la fin de l'année.

## Réunion du 6 juillet 2006



### Site internet de Val d'Amboise

Le conseil communautaire a approuvé le principe de la création d'un portail internet ayant pour vocation de présenter l'activité de Val d'Amboise et les projets communautaires, et a alloué une enveloppe de 25 000 € pour sa réalisation. Il a autorisé le Président, Pierre Bordier, à effectuer l'ensemble des démarches juridiques préalables au lancement du site (déclaration à la CNIL, dépôt des noms de domaine...). Rendez-vous bientôt sur [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)...

### Aménagement de la zone d'activités Saint-Maurice

Comme évoqué dans le précédent numéro de Val d'Amboise info<sup>(1)</sup>, le promoteur immobilier nantais France Littoral Construction a été retenu par Val d'Amboise pour aménager la première tranche de l'ancienne friche Mabilles, à Nazelles-Négron. Le conseil communautaire a autorisé le Président, Pierre Bordier, à signer la convention précisant les obligations du promoteur dans la conception de cette nouvelle zone commerciale et tertiaire. France Littoral Construction s'engage à réaliser l'ensemble des demandes d'autorisations nécessaires (auprès de la Commission départementale d'équipement commercial notamment), à prendre en charge une partie des équipements publics (dont le traitement des eaux pluviales), à associer Val d'Amboise au choix des enseignes, et à garantir l'intégration optimale de ce nouvel ensemble dans son environnement.



Surface du terrain : 25 356 m<sup>2</sup>  
Surface totale bâtie : 7 684 m<sup>2</sup> dont :

- 6 484 m<sup>2</sup> de surface commerciale (de plain-pied)
- 1 200 m<sup>2</sup> de bureaux (Rdc + étage)
- Parking : 253 places

### Rappel :

- Le compte rendu des séances du Conseil communautaire est affiché dans chaque mairie.
- Le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avenue des Courvoyeurs. Les séances sont publiques.
- **les prochains conseils se tiendront les jeudis 21 décembre, 8 février et 29 mars à 18h00.**



### Ecole de musique de Pontlevoy

L'école accueille trois élèves originaires de Val d'Amboise dans six disciplines. A ce titre, une subvention de 360 € lui est consentie pour le second trimestre de l'année scolaire 2006-2007.

### Exonérations de TEOM

Les entreprises de Val d'Amboise qui ont recours à des prestataires agréés pour l'enlèvement de leurs déchets peuvent, sur justificatif, être exonérées de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette décision est renouvelée chaque année avant le 15 octobre.

Pour l'année 2007, l'Eurl Rebol, Le Crédit Lyonnais, la Sarl Garage Jourdain, Novotel, Etap Hôtel, Val de France Restauration, le Garage First Stop Starter, Menuiserie 2000, Bricomarché, Vêtimarché, le Garage Anatole France, les SCI Artilloire, SCI Zamack, Outillage Progress, Sorit, SCI Dumis, Eglantier et Atac ont été exonérés.

## Conseil du 9 novembre 2006

### Un dispositif d'aide aux petites entreprises

Afin d'accompagner les projets qui ne bénéficient pas du dispositif d'intervention économique de la Région, la communauté de communes a décidé de créer sa propre aide aux petites entreprises. "Apeva", pour "aide en faveur des petites entreprises de Val d'Amboise" n'est pas sans rappeler l'Orac (1), qui avait affiché un bilan très positif. Conçu par la commission développement économique, ce dispositif s'appuie sur une première enveloppe de 120 000 €, pour 2007.

Par ailleurs, une aide, d'un montant de 22 875 €, a été consentie à la société de crédit-bail du Crédit Agricole, qui finance le projet de l'entreprise de plomberie-chauffage Franck Ledoux, à la Boitardière. (1) opération de restructuration en faveur de l'artisanat et du commerce, menée sur le pays Loire Touraine entre 2003 et 2005. Quarante-huit dossiers aidés sur Val d'Amboise.

### Aménagement de la Boitardière

Après avoir approuvé le bilan de la concertation relative au projet d'extension de la zone d'activités de la Boitardière, le conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la création d'une ZAC (zone d'activités concertée) multi-sites dénommée "Boitardière 2" sur les communes d'Amboise, Chargé et Saint-Règle. Elle aura pour objet le développement de l'activité économique et de l'emploi ainsi que la valorisation de la zone d'activités. Le programme global de construction prévoit 710 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activité ou d'équipements publics.

(1) Le dossier de création de la ZAC Boitardière 2 sera consultable au siège de Val d'Amboise et dans les mairies d'Amboise, Chargé et Saint-Règle aux heures d'ouverture au public.

### Ecole de musique d'Amboise

Val d'Amboise et l'école de musique Paul Gaudet, à Amboise, ont signé une convention d'objectifs et de moyens sur trois ans. Ce document définit leurs rôles respectifs et les moyens de contrôle par la collectivité de l'emploi des subventions (112 000 € en 2005) qu'elle verse à l'association.

Deux subventions ont par ailleurs été allouées à l'école : 3 596 € en réponse à l'augmentation de la durée des cours (de 20 à 30 minutes) depuis la rentrée dernière ; 3 304 € pour soutenir l'organisation de quatre représentations du Carnaval des animaux de Saint-Saëns devant plus de 700 écoliers, en octobre dernier au Théâtre Beaumarchais d'Amboise.



### Halte-garderie Ri'Bambin

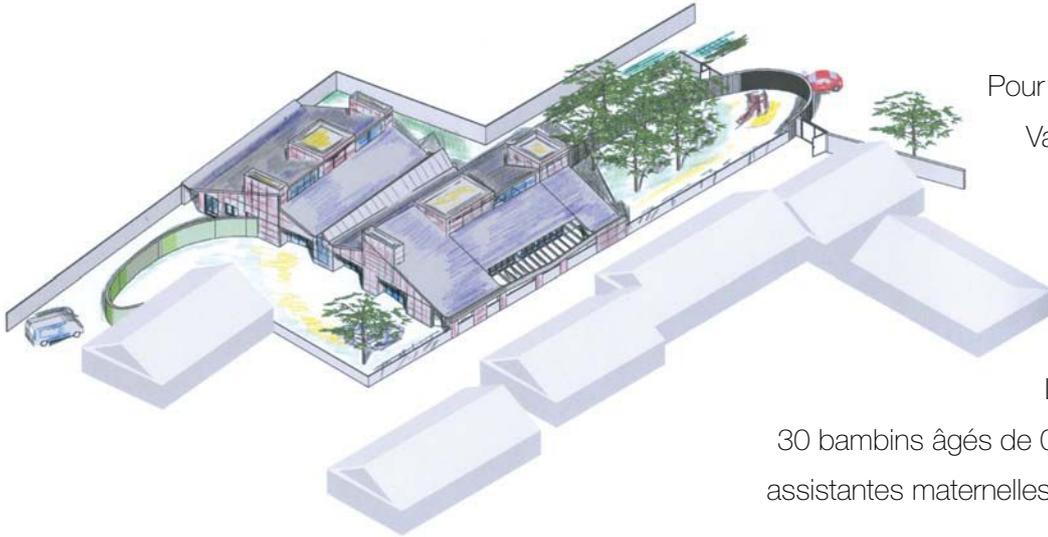
La halte-garderie Ri'Bambin d'Amboise, gérée par la Croix Rouge, a bénéficié, cet été, d'une première subvention de 19 000 €, et a pu réouvrir ses portes sur cinq jours par semaine. Pour soutenir les mesures d'amélioration de l'accueil à venir (dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens en cours d'élaboration), Val d'Amboise lui a attribué une seconde aide d'un montant de 23 200 €, qui représente le solde de sa subvention annuelle.

### Ecole de musique de Limeray

L'école de musique de Limeray enseigne vingt-huit disciplines et accueille vingt élèves, dont les trois-quarts sont originaires de la commune de Cangey. La communauté de communes lui a alloué à une subvention de 1 680 € pour le premier semestre 2006-2007.



## Le multi-accueil nord... se dessine



Pour mieux accueillir les tout-petits à Val d'Amboise, **la communauté de communes fera bientôt construire un multi-accueil rue de Perreux, à Nazelles-Négron.**

La structure, qui pourra recevoir 30 bambins âgés de 0 à 3 ans, abritera aussi le relais assistantes maternelles. Présentation, à grands traits...

Le 8 novembre dernier, le cabinet d'architecte francilien Malardel a présenté à Val d'Amboise son projet au stade de l'esquisse.

Il s'agit d'un corps de bâtiment longitudinal orienté nord-sud, qui dégage des espaces verts à l'est (où sera conservé un bouquet d'arbres existant) et à l'ouest. La conception, résolument contemporaine, marie le bois et la chaux à une couverture d'ardoise, pour l'héritage local. Elle ménage de larges ouvertures sur les terrasses et jardins extérieurs.

L'immeuble occupera près de 700m<sup>2</sup> (1) au sol et comprendra un niveau ; il culminera à six mètres cinquante au plus (au faite des cheminées, visibles sur le plan ci-dessus). Le multi-accueil sera clos par une enceinte

de deux mètres de hauteur, dont le traitement sera lui aussi original, tel une "narration de l'histoire d'un mur" alliant le bois, la pierre de tuffeau, la brique, le métal et le béton. L'ensemble formera une protection visuelle et sonore depuis la rue, tout en constituant ant un fort signal urbain.

### Des aménagements à soigner

Le plan d'aménagement intérieur prévoit de placer la zone de service et le relais assistantes maternelles au nord, et l'espace enfants au sud du bâtiment, l'ensemble se trouvant desservi par une zone d'accueil centrale. Il a été soumis à l'examen de l'association Navir, spécialisée dans ce domaine, mandatée par Val d'Amboise

pour valider chaque étape clé du projet, puis à la caisse d'allocations familiales, à la prévention maternelle et infantile et au personnel Petite Enfance de Val d'Amboise. Courant décembre, le cabinet Malardel présentera un projet plus détaillé aux élus de Val d'Amboise. A suivre...

(1) 465 m<sup>2</sup> utiles + les dégagements 45m<sup>2</sup>  
+ les murs 90m<sup>2</sup> + les terrasses couvertes 80m<sup>2</sup>.

Une enveloppe de 950 000 € est prévue pour cette réalisation. Des demandes de subventions ont été présentées à la CAF et à la Région Centre. Cette dernière a alloué 280 000 € dans le cadre du contrat de Pays.



## De l'espace pour les "Bout d'Chou", au sud !

Opérationnelle depuis plusieurs semaines, l'extension de la crèche, à Amboise, a été inaugurée le 20 octobre dernier. Pour un meilleur accueil des petits...

Construite en 2000 dans le quartier de Malétrenne, la crèche avait bien besoin d'air. A commencer par le personnel (21 personnes), qui ne disposait pas de vestiaires ou de salle de repos adaptés et

occupait une partie de l'espace dédié à l'accueil des enfants.

Courant 2006, une aile nord de 110 m<sup>2</sup>, conçue sur un plan quadrangulaire pour s'intégrer à l'architecture d'ensemble, a donc été ajoutée aux 570 m<sup>2</sup> existants, moyennant un

investissement de 230 000 €. Elle abrite deux salles de sommeil, des espaces à usage du personnel et des locaux techniques (buanderie, lingerie, vestiaires et salle du personnel).

Cet agrandissement a également permis d'améliorer l'offre d'accueil : l'agrément de la structure autorise désormais la prise en charge de 60 enfants et la crèche a changé de statut pour devenir "multi-accueil", dont les conditions sont plus souples. Désormais, elle peut accueillir près de 80 petits occupants, soit 20 de plus qu'avant ce changement de régime, et prendre en charge des petits dont les parents n'ont pas d'activité professionnelle.

## Les assistantes maternelles prennent le relais



Pour de nombreux parents, trouver une solution d'accueil pour leur tout-petit est une épreuve. A ceux qui ont recours à une "nounou", **le relais assistantes maternelles Val d'Amboise, propose la liste actualisée des assistantes agréées disponibles.** On en compte un peu plus de 170 sur le territoire de la communauté de communes.

Si toutes bénéficient d'un agrément du conseil général, le choix s'avère souvent difficile car toutes sont différentes dans leur manière d'être et de faire. "C'est un choix mutuel, explique Marion Derrien, animatrice du relais sud, à Amboise. Le premier contact téléphonique, puis la rencontre avec les parents et l'accueil de l'enfant, sont primordiaux. On voit tout de suite si le courant passe.

Ensuite, la période d'adaptation, qui peut durer une à deux semaines, permet à l'assistante maternelle de prendre ses marques avec l'enfant et la famille, et réciproquement."

Cette phase clé permet d'établir le dialogue pour assurer la cohérence éducative et rédiger le contrat de travail. Pour accompagner les parents, les relais d'Indre-et-Loire ont travaillé avec les assistantes maternelles et conçu un projet d'accueil et un modèle de contrat de travail. "Ces outils posent les bases d'une relation de confiance, mais il faut échanger en permanence pour lui permettre de s'épanouir, poursuit Marion Derrien. Confier son enfant à une tierce personne est une démarche difficile qui inquiète les parents. Mais c'est une nouvelle expérience qui peut devenir source de plaisir et d'enrichissement !"

### Qu'est-ce que l'agrément ?

L'agrément, délivré par le président du conseil général, donne le droit d'exercer sous contrôle des services départementaux. Il précise le nombre d'enfants que l'assistante maternelle peut accueillir simultanément chez elle, et leur âge. L'assistante maternelle doit satisfaire à des exigences portant sur ses qualités éducatives, son cadre de vie et ses aptitudes à nouer des relations avec les familles. Elle doit suivre une formation de 60 heures dans les deux ans qui suivent la délivrance de son agrément. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la durée de cette formation passera à 120 heures, dont la moitié devra être effectuée dans les six mois suivant l'agrément, et avant l'accueil de tout enfant.



## Faites nous confiance !

Rencontrées lors des matinées ludiques "modelage" ou "heure du livre" des relais, qu'elles fréquentent assidûment, quatre assistantes maternelles témoignent de leur expérience. **A mots découverts...**

### Chantal, après 7 ans d'expérience (Nazelles-Négron) :

"Les parents sont à la fois exigeants et très demandeurs de conseils. Pour moi, le dialogue est essentiel et je cultive un franc parler qui, parfois, peut déranger. Je n'hésite pas à me remettre en question et aller au devant d'eux si je perçois un

sujet de tension. J'aime mon métier et ne rencontre pas de difficulté particulière."

### Régine, après 2 ans (Amboise) :

"J'étais commerçante et mon truc à moi, c'est l'extérieur, les gens ! Dans l'exercice de mon métier, je ressens un peu d'isolement, heureusement rompu

par les matinées au relais et les promenades, quand le temps le permet. Ce que je préfère : faire découvrir le monde extérieur aux enfants que j'accueille !"

### Annick, après 15 ans (Nazelles-Négron) :

"On n'entend parler que des "mauvaises nounous". Les parents sont inquiets et j'ai parfois le sentiment qu'ils ne nous font pas confiance. Je le comprends mal car je suis très attachée aux petits que je garde. J'ai observé aussi un changement dans les relations depuis que notre salaire est mensuel : les parents tiennent des

comptes serrés des heures, alors que je m'investis sans compter !"

### Martine, après 6 ans (Noizay) :

"Je propose une phase d'adaptation de plusieurs semaines. C'est pour moi une étape importante où nous faisons connaissance et travaillons au projet d'accueil, autour de l'enfant, dans mon environnement. Je propose également aux parents de me rejoindre au ludobus. Sans ces moments partagés, la séparation est plus difficile et l'adaptation des petits plus longue."

## Après-midi jeux à la MJC d'Amboise

Rien de tel, par un dimanche tout gris, que de redécouvrir de "bon vieux" jeux de société en famille ou entre copains ! La MJC d'Amboise ouvre ses portes aux amateurs de tous âges les dimanches 17 décembre, 21 janvier, 18 février et 18 mars prochains. Et c'est gratuit.

MJC, centre Charles Péguy, sur l'île d'Or  
Contact : 02 47 30 60 90  
www.mjcamboise.fr

## Cours gratuits pour tous !

Vous êtes âgé de plus de seize ans et souhaitez améliorer votre niveau en français, mathématiques, raisonnement logique, anglais, bureautique, internet ou... écologie ? Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi ou retraité, le "réseau libres savoirs", financé par la Région Centre, vous permet d'accéder à des formations gratuites.

Au cœur de ce dispositif, l'espace libres savoirs, situé rue du Clos des Gardes, à Amboise, est à même de faire le point sur vos besoins et de vous orienter vers l'organisme de formation adapté.

Contact :

Espace libres savoirs,  
au 02 47 23 46 35.

# Patinoire d'Amboise : prenez date !



Attendue par les petits et les grands amateurs de glisse, la patinoire éphémère d'Amboise s'invitera en ville du 10 février au 18 mars 2007.

Cette année, elle s'installera, non pas place des AFN, mais en face, sur le parking de l'office de tourisme. Cet emplacement, plus vaste et éloigné de la circulation, assurera une meilleure sécurité aux spectateurs et permettra à l'événement "patinoire" de prendre un peu plus d'envergure cette année.

Les membres du conseil municipal des jeunes souhaitent en effet, qu'à l'occasion de cette nouvelle édition, le site se transforme en véritable village associatif ou gourmand. Affaire à suivre...

Dans l'immédiat, l'équipe du service jeunesse de la ville d'Amboise a concocté une programmation musclée et délirante qui permettra à tous de patiner à sa guise : seul ou à plusieurs, de jour ou de nuit, dans une ambiance boîte de nuit ou tempête de neige...

**Horaires :** de 9h à 12h et de 13h30 à 20h. Les vendredi et samedis jusqu'à 22h. Tarifs : 3,50 € la séance de 90 minutes (1,50 € pour les personnes munies de patins).



## Voir Noizay en peinture

Noizay souhaite réaliser une exposition de peintures, dessins et aquarelles dont la commune aurait été le sujet. La mairie recherche des personnes ayant peint ou dessiné ses environs, qui accepteraient de s'associer à cette manifestation en confiant leurs œuvres.

**Contact :** Mairie de Noizay, Colette Bourreau,  
au 02 47 52 11 06.



## Val de Loire et Patrimoine mondial

Le Val de Loire est inscrit depuis le 30 novembre 2000 sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des paysages culturels. **Que représente ce label ?**



Le "patrimoine culturel", parmi les trois catégories prévues par l'UNESCO (1), concerne les monuments, ensembles de constructions et sites caractérisés par leur valeur historique, esthétique, archéologique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Aujourd'hui 582 sites dans le monde bénéficient de cette inscription qui en concerne six en France, dont le château et le domaine de Chambord. En 1992, une nouvelle classification, "paysages culturels", a vu le jour. Elle a été attribuée au canal du Midi, puis au Val de Loire dont le paysage, né de l'interaction de l'homme

et de la nature depuis des siècles, est d'une grande richesse. C'est d'ailleurs le site le plus vaste inscrit en France par l'UNESCO, sur 280 km de longueur et 800 km<sup>2</sup> d'étendue.

L'inscription au Patrimoine mondial vient récompenser les efforts consentis pour préserver la qualité des paysages et assurer le développement durable du Val de Loire. Sur le plan de l'aménagement du territoire, le label engage les collectivités locales à conserver et mettre en valeur l'héritage paysager et culturel, en assurant la restauration des sites inclus dans le péri-

mètre classé, comme en maîtrisant l'expansion péri-urbaine. De ce coup de projecteur, on peut aussi attendre un effet positif sur l'économie de la région, en particulier sur le plan touristique. Dans cette perspective, les acteurs locaux s'associent, en 2007, à la "Remontée du sel" organisée par la Mission Val de Loire - Patrimoine mondial. Cet hommage à la batellerie de jadis et ses animations pourraient faire escale à Amboise, en mai prochain.

(1) "patrimoine culturel", "patrimoine naturel", "patrimoine mixte". 754 sites dans le monde, dont 27 en France, sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial.

## La Loire à vélo... et autour

La "Loire à vélo" est un maillon de la future "eurovéloroute des fleuves" qui reliera l'Océan Atlantique à la Mer Noire.

Pour compléter ce dispositif et offrir aux visiteurs de notre région l'opportunité de varier les paysages et les points de vue, le Pays Loire Touraine souhaite développer un réseau de boucles cyclables touristiques à l'échelle de ses six communautés de communes - l'Est Tourangeau, le Vouvrillon, le Castelrenaudais, Bléré-Val de Cher, les Deux Rives et Val d'Amboise.

Ces boucles locales constitueront une alternative à l'itinéraire principal, qu'elles relieront à des sites attractifs. Elles concernent l'ensemble des communes de Val d'Amboise et leurs tracés, qui devront conjuguer sécurité des cyclos et qualité environnementale, seront définis au cours du premier semestre 2007. Pour jouer les touristes et partir à leur découverte, compte tenu des aménagements nécessaires, il faudra attendre 2008.





## Souvigny-de-Touraine

### La famille de la Mothe Villebret

(d'après conférence de Thérèse Gallo-Villa)

Souvigny est un si petit village que peu de grands de ce monde eurent l'envie ou la curiosité d'y établir leurs quartiers. Un seul manoir eut assez de grâce (et de terres) pour susciter leur intérêt : **le château du Feuillet**. Construit au cours du 14<sup>ème</sup> siècle, on dit qu'il fut un rendez-vous de chasse de Louis XI. Il appartient plus tard au Duc de Choiseul, puis à de riches familles dont aucune ne nous gratifia d'un seul fait historique, jusqu'à son acquisition par la famille de la Mothe Villebret d'Aspremont, au 17<sup>ème</sup> siècle.

chevaleresque. La terre du Feuillet, seigneurie distincte mais contiguë à celle d'Aspremont, semble entrer dans la famille à la génération suivante.

Il faut savoir qu'à cette époque, on n'habitait pas toujours les terres et châteaux qu'on possédait. Il s'agissait souvent d'un simple placement. François de la Mothe Villebret, héritier de ses biens, ne vécut pas très longtemps au Feuillet, mais sa vie et celle de son épouse, méritent qu'on s'y attarde ; outre les personnages hors du commun qu'ils ont été, chacun à leur manière, leurs vies sont riches d'enseignements sur l'époque.

C'est par son mariage avec Anne Aymer, Dame d'Aspremont (seigneurie de la paroisse de Souvigny-de-Touraine) que Pierre de la Mothe Villebret donne des racines tourangelles à sa lignée de noblesse

## • Un ingénieur éclipsé par Vauban...

Il est fort dommage que le nom du comte de la Mothe Villebret ne soit passé à la postérité pour sa qualité "d'ingénieur bâtisseur du roi", car il le méritait sans conteste. Son plus grand désavantage fut d'avoir été le contemporain de Vauban.

La mémoire populaire associe toute notion de fortification de Louis XIV à Vauban, et sa notoriété a été telle qu'elle a effacé le souvenir de tous les autres ingénieurs. Habile stratège, l'homme savait en effet s'entourer des appuis et relations qui sauraient mettre en valeur ses talents

François, comme les autres ingénieurs, alternait batailles et constructions, sièges et campagnes pour Louis XIV : blessé une bonne douzaine de fois, le roi le récompensa plusieurs fois, notamment en érigeant la terre du Feuillet en vicomté. Entre autres constructions, le comte de la Mothe Villebret se vit confier les projets d'agrandissement du Fort Saint Louis, à Toulon. Vauban critiquera sévèrement les plans, mais s'en inspirera pour achever l'ouvrage, après la mort de son concurrent.

## • Un mariage arrangé ...

En 1673, François de la Mothe Villebret séjourne à Auxonne, en Bourgogne. Il loge chez le gouverneur de la ville. Il a 45 ans, il est veuf avec deux enfants d'un premier lit.

Le gouverneur a une fille, Louise qui, à 27 ans (âge avancé pour l'époque) n'est toujours pas mariée.

La jeune femme est née le jour de Noël 1646. De la petite enfance de Louise Gabrielle on ne sait rien. À l'adolescence elle entre au couvent des Ursulines de la ville, non par conviction, mais pour répondre à un usage de l'époque qui consistait à marier les filles jeunes et gracieuses, et vouer à Dieu celles que Dame Nature avait oubliées... Faut-il en déduire que Louise Gabrielle n'était pas d'une beauté sculpturale ? Cela reste une hypothèse que rien ne nous permet d'étayer car aucun portrait d'elle n'a, à ce jour, été retrouvé.

Les parents de Louise eurent tôt fait de flairer l'odeur d'une union alléchante et tout à fait conforme aux pratiques de l'époque ; ce ne sont, ni l'âge, ni les profondes cicatrices qui marquent le visage du Comte, ni même cette vilaine blessure qui lui a emporté une partie de la mâchoire qui pourraient présenter un obstacle ! Ce mariage tirera les Malot du Bousquet vers le haut de l'échelle sociale, et Louise Gabrielle

apportera une dot bienvenue à son mari, car, c'est bien connu, la noblesse militaire n'est pas très riche...

Cette alliance permet en outre au seigneur du Feuillet d'accéder à une charge de capitaine aux fameuses Gardes Françaises, assortie d'une rente de 60 000 livres !

Marié à Auxonne, le couple se retire sur ses terres de Souvigny-de-Touraine où Louise Gabrielle donne naissance à deux jumelles : Humberte, qui deviendra prieure du Couvent de Notre-Dame-des-Anges, à Saint-Aignan, et Jeanne, qui mourra à trois ans au château du Feuillet.

**En 1677, le Comte part dans le Roussillon combattre les Espagnols. Il revient quelque temps à Souvigny et s'apprête à regagner le front quand, en juin 1678, il trouve la mort dans des circonstances et des lieux aujourd'hui encore inconnus.**

## • Veuve et nantie, mais pas anéantie...

Demeura-t-elle dans la belle campagne de Souvigny-de-Touraine pour consoler son cœur en peine en choyant la seule enfant qui lui restait ? Point du tout, ses préoccupations étaient autres. Son époux mis en terre, elle se bat bec et ongles pour faire valoir ses droits. La succession donne lieu à plusieurs années de conflits et de procès et sera finalement ainsi définie : le château du Feuillet revient au fils que le Comte a eu d'un premier mariage. Louise Gabrielle et sa fille obtiennent la Châtellenie du Guépéan, à Monthou-sur-Cher, (acquise par le couple du vivant du comte). De ce fait, Louise Gabrielle quitte à tout jamais Souvigny-de-Touraine.

La Comtesse, dont il faut souligner la volonté de fer et la personnalité atypiques pour l'époque, connaîtra un destin tourmenté ; si elle avait en se mariant acquis des titres, des terres et des richesses, sans doute n'avait-elle jamais goûté à la félicité conjugale. Le Comte, en effet, ne semblait pas empreint d'une douceur exemplaire et les quelques références connues décrivent un homme coléreux, violent, froid, cruel et hautain. Louise pour sa part, était-elle un ange de douceur, de charme et de dévouement ? Proche de la

quarantaine, il lui paraissait urgent de combler ce manque. Aussi épousa-t-elle un très jeune homme, dont elle eut un fils, mais très vite, leurs relations devinrent tourmentées et conflictuelles. La mort de ce second époux mit fin à cette union, inévitablement suivi d'une autre "guerre" de succession.

Nous aurions aimé imaginer notre Vicomtesse au crépuscule de sa vie dans la sérénité d'une vieille dame entourée de l'amour des siens, dans son beau château de Valençay (acquis lors de son second mariage). Mais ce serait pure fiction, puisque, lorsqu'elle s'éteint, le huit octobre 1718, l'acte d'inhumation indique "qu'elle fut mise au charnier Seigneurial en seule présence des curés des paroisses environnantes, du bailli et du procureur fiscal de la Châtellenie. Son convoi funèbre dû passer entre les feux de joie qu'avait fait allumer sa cousine, la Comtesse de Valençay, pour fêter l'événement".

**Pour nous rappeler le souvenir de cette "saga" familiale, demeurent aujourd'hui à Souvigny-de-Touraine, l'élégant château du Feuillet et la tombe de la petite Jeanne, qui aurait été enterrée devant l'église de la commune.**

Nos remerciements vont à Madame Thérèse Gallo-Villa pour la libre mise à disposition de ses excellentes recherches sur la famille de la Mothe Villebret.



**Jeudi 21 décembre**  
**Conseil communautaire de Val d'Amboise**  
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h.

**Du 21 au 23 décembre**  
**La Boule de Noël de la Cie Le Muscle** investit le centre-ville d'Amboise. Mise en lumière et projections entre 17h30 et 22h.

**Samedi 23 décembre**  
**Projection d'un conte de Noël** accompagné de chocolat et de vin chaud. Square des AFN, à Amboise, à 18h.

**Bouquet d'artifice de Noël**  
Place St-Denis à 19h15.

**Vendredi 5 janvier**  
**Vœux du Maire d'Amboise**  
Théâtre Beaumarchais à 18h.

**Vœux du Maire de Neuillé-le-Lierre**  
Salle polyvalente à 18h.

**Vœux du Maire de Pocé-sur-Cisse**  
Salle polyvalente à 18h30.

**Samedi 6 janvier**  
**Vœux du Maire de Chargé**  
Salle polyvalente à 18h.

**Vœux du Maire de Noizay**  
Salle Val de Loire à 18h.

**Dimanche 7 janvier**  
**Vœux du Maire de Nazelles-Négron**  
Centre socio-culturel à 10h30.

**Vendredi 12 janvier**  
**Vœux du Maire de Saint-Règle**  
Annexe mairie à 19h30.

**Samedi 13 janvier**  
**Vœux du Maire de Cangey**  
info : 02 47 30 08 43

**Les 15 et 16 janvier**  
**Don du sang** organisé par l'établissement français du sang. Salle des fêtes Francis Poulenc, à Amboise, de 14h à 19h. Contact : 02 47 36 01 01

**Du 20 au 28 janvier**  
**Expo Amandine Bocquelet**, peintre. Hall de la mairie d'Amboise. Info : 02 47 23 47 42

**Dimanche 21 janvier**  
**Après-midi jeux de société** (détail et autres dates page 12) MJC d'Amboise, sur l'île d'Or, de 15h30 à 18h30. Contact : 02 47 30 60 90

**Samedi 27 janvier**  
**Rencontre littéraire** "La proto-industrialisation des campagnes aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles", par Brigitte Maillard. Hôtel de ville d'Amboise à 17h (entrée libre).

**Mercredi 31 janvier**  
**Lancement du site internet de Val d'Amboise** et remise des "visa internet" et "visa bureautique" (détail ci-contre). Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à partir de 18h.

**Jeudi 8 février**  
**Conseil communautaire de Val d'Amboise**  
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h.

**Du 10 février au 18 mars**  
**Patinoire éphémère**  
Parking de l'office de tourisme, à Amboise (horaires en page 12).

**Samedi 3 février**  
**Orchestre d'harmonie d'Amboise**  
"Palette d'harmonies françaises". Théâtre Beaumarchais, à Amboise, à 20h30. Info/résa : 02 47 57 06 97

**Du 10 au 18 février**  
**20 artistes amateurs amboisiens** exposent dans leur ville. Salle des fêtes Francis Poulenc, à Amboise (entrée libre).

**Mardi 16 et mercredi 17 février**  
**Rencontres métiers formations**, organisées par la mission locale Val de Loire. Tannerie de Château-Renault, en journée. Info : 02 47 30 41 64

**Mercredi 17 février**  
**Thé dansant de la saint-Valentin** de l'amicale des anciens de Pocé-sur-Cisse, avec l'orchestre Mic Bréhin. Salle polyvalente de Pocé-sur-Cisse de 14h30 à 19h (entrée 10 €). Contact : 02 47 57 17 80 ou 02 47 23 13 84

**Du 24 février au 4 mars**  
**Expo Virginie Gauthier et Jean Vindras**, peintre et sculpteur. Salle des fêtes Francis Poulenc, à Amboise (entrée libre).

**Samedi 24 février**  
**Rencontre littéraire** "Histoire des orgues d'Amboise", par Jean-Michel Gorry. Hôtel de ville d'Amboise à 17h (entrée libre).

**Représentation théâtrale au profit des Restos du cœur**  
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 21h. Contact : 02 47 57 38 57

**Samedi 3 mars**  
**Cross des pompiers**  
Parc du château de Pocé-sur-Cisse  
Info : 02 47 57 18 15

**Samedi 17 mars**  
**Fête de l'Internet au Pôle jeunesse sur l'île d'Or.**  
Info : 02 47 23 47 98

**Printemps des poètes** organisé par la bibliothèque municipale. Centre socio-culturel de Nazelles-Négron, de 15h à 19h.

**Samedi 24 mars**  
**Concert de printemps** de la musique municipale de Nazelles-Négron. Centre socio-culturel, à 20h.

**Jeudi 29 mars**  
**Conseil communautaire de Val d'Amboise**  
Centre socio-culturel de Nazelles-Négron à 18h.

## Rendez-vous sur la toile !

Le mercredi 31 janvier, la communauté de communes inaugure son portail internet. Le site "cc-valdamboise.fr" vous permettra de découvrir l'ensemble des compétences de Val d'Amboise et de vous tenir informés des projets en cours. Il proposera également un annuaire des entreprises, une carte interactive, et des infos pratiques concernant la petite enfance, la collecte et le tri sélectif des déchets ménagers, ou encore l'assainissement... Pour faire de ce lancement une véritable fête, la communauté de communes souhaite y inviter les 500 habitants de Val d'Amboise qui suivent les formations "Visa internet" et "Visa bureautique Centre", depuis octobre 2006. Ces nouveaux internautes pourront surfer sur le site communautaire, quelques minutes avant sa mise en ligne officielle !



Pour rendre l'organisation de cet événement possible, la Cefim, qui assure les formations, mettra à leur disposition des ordinateurs portables et la connexion satellitaire haut-débit de son espace numérique mobile, le Nautibus.

Rendez-vous le 31 janvier au centre socio-culturel de Nazelles-Négron. Remise des visas à partir de 18h. Lancement du site à 19h30.

Le prochain numéro de Val d'Amboise info sera diffusé dans vos boîtes aux lettres dans la seconde quinzaine du mois de mars.